



## APPEL À PROJETS CULTURE ET SOLIDARITÉS EN HÉRAULT

**2026**

### **Projets de création partagée en établissements sociaux ou médicosociaux**

**Le présent appel à projet s'adresse aux artistes professionnels de toutes disciplines.**

Dans le cadre de son Schéma Départemental de la culture 2023-2028, le Département de l'Hérault met en œuvre une politique de co-construction de projets artistiques en lien avec les publics prioritaires, les territoires, les professionnels du secteur des Solidarités.

Le Département de l'Hérault œuvre pour une culture du partage et de la solidarité. Dans ce cadre, il soutient et encourage des projets artistiques et culturels reposant sur la rencontre, l'expérimentation, le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir des personnes associées au projet. Il participe à la collaboration entre artistes, publics, acteurs du champ social et médico-social.

### **OBJECTIFS**

L'appel à projets « Culture et solidarités en Hérault » s'inscrit dans une approche participative et collaborative au plus près des besoins des **publics concernés** :

- Les enfants, adolescents ou jeunes adultes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance et les professionnels qui les accompagnent ;
- Les personnes âgées dépendantes, leurs familles et les personnels ;
- Les adultes en situation de handicap et leurs accompagnants.

Le présent appel à projets repose sur les **objectifs généraux** suivants :

- Favoriser l'accès à la culture des publics les plus vulnérables
- Utiliser la culture comme un levier d'accompagnement éducatif social et humain
- Créer du lien entre les participants et avec leur environnement

### **DESTINATAIRES**

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes, équipes artistiques et collectifs d'artistes professionnels issus de différentes disciplines artistiques :

- Arts visuels (Arts plastiques, numériques et audiovisuels)

- Spectacle vivant (Cirque, Danse, Musique, Théâtre)
- Propositions pluridisciplinaires

Les candidats doivent présenter leur parcours professionnel de création artistique, d'éducation artistique et de médiation en direction de publics éloignés de la culture.

Un groupement d'associations pourra déposer sa candidature ; dans ce cas, une des associations sera désignée comme porteuse du projet.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Un projet de **création partagée** se caractérise par un processus de co-création qui privilégie l'échange et la participation des publics et la prise en compte du contexte d'intervention.

Ce processus vise à faire percevoir et expérimenter la recherche et la pratique artistique à des publics non spécialistes. Pour le porteur de projet, le projet vise à « faire avec » et donne ainsi une grande place à la rencontre, l'immersion et le partage. Ce processus de cocréation aboutira à la production d'un objet pensé en amont du projet (édition, performance, spectacle, vidéo, narration transmédia, etc.) lié à l'expérience vécue des participants.

## QUELS PUBLICS ?

Le Département porte le présent appel à projets en collaboration avec les établissements sociaux et médico-sociaux de l'Hérault suivants :

Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)	Etablissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Etablissements accueillant des adultes en situation de handicap
Baldy (Agde/ Montagnac)	Lou Redoundel (La-Salvetat-sur-Agout)	EAM La Bruyère – EANM Daniel Mayer (Entre-Vignes)
Les Mariniers (Sète)	L'Ortus (Claret)	EAM Les côteaux de Sésame (Pouzolles)
Les Terres Rouges (Clermont L'Hérault)	Mireille Vidal (Saint Thibery)	EANM Robert Faliu (Saint Geniès-de-Varensal)

**En EHPAD, les projets seront intergénérationnels, menés en collaboration avec une structure jeunesse du territoire.**

Figurent en annexe, les fiches rédigées par les établissements **présentant chaque structure et ses attentes.**

**Les équipes artistiques pourront candidater en direction de plusieurs établissements. Pour cela, chaque candidature devra se porter sur un ou plusieurs établissements dans des dossiers distincts.**

Le Département se réserve la possibilité, en accord avec les équipes artistiques, de proposer leur candidature à d'autres établissements.

## DEROULEMENT

L'objet du présent appel est la réalisation d'un projet artistique qui se déroulera **entre avril et novembre 2026**. Il devra intégrer **100 heures minimum de présence**, quel que soit le nombre d'intervenants. Le projet pourra se réaliser sur une période continue ou fragmentée et il comportera :

- un temps d'immersion permettant aux artistes d'appréhender la réalité de la vie quotidienne au sein des établissements, d'aller à la rencontre des participants ;
- un temps de pratique artistique et de médiation en vue de la création collective ;
- la restitution du projet artistique.

Le projet artistique devra être documenté au fil du temps sous une forme qui sera proposée par le candidat (vidéo, édition, photographie, arts numériques...) en vue de sa valorisation. La documentation du projet permettra de garder traces du processus de création.

## FINANCEMENT

**Une subvention de 9 000 € TTC** sera attribuée par porteur de projets pour la réalisation d'un projet. Cette somme inclut la rémunération des artistes pour :

- les temps de préparation et de rencontres pour l'organisation, la mise en œuvre et le bilan du projet ;
- les temps de pratique artistique et de médiation ;
- les temps de création ;
- les achats de fournitures et matériels nécessaires au déroulement du projet ;
- le temps de restitution du projet ;
- le coût de valorisation du projet ;
- les frais de documentation du projet ;
- les frais de déplacement et d'hébergement.

70% de la subvention sera versée au début de l'action.

**Les 30% restants seront versés à l'issue du projet sur justificatifs : budget prévisionnel et budget réalisé avec une attestation de service fait.**

Les établissements partenaires s'engageront à contribuer à la mise en œuvre du projet à hauteur de 500€ minimum.

## CONVENTION

Une convention de partenariat sera rédigée entre l'équipe artistique et le Département de l'Hérault.

Cette convention définira les rôles respectifs et obligations des parties dans la mise en œuvre du projet au sein de l'établissement.

## DROITS ET DEVENIR DES ŒUVRES

Les œuvres créées au cours du projet par leurs auteurs sont protégées en tant qu'œuvres de l'esprit conformément à l'article L.112-2 du Code de la propriété intellectuelle. Celles-ci restent la propriété de leurs auteurs. Toute vente, tout prêt, toute donation, toute exposition des œuvres fera l'objet d'un contrat distinct entre le Département et le-les artistes. Les auteurs sont détenteurs des droits patrimoniaux attachés à leurs œuvres.

Concernant l'exploitation des œuvres par le Département et les partenaires du projet – à savoir la représentation lors de restitutions et la reproduction à des fins non commerciales (dans le cadre d'activités pédagogiques, culturelles, de valorisation et communication du projet) – celle-ci sera conditionnée à une cession de droits d'auteur. Cette cession, formalisée par un contrat spécifique, sera accordée au Département à titre gracieux et non exclusif.

## COMMENT CANDIDATER ?

### PIECES A FOURNIR

- 1- Formulaire de candidature à remplir
- 2- Pour les équipes artistiques : SIREN-SIRET, statuts de l'association, document indiquant la composition du bureau, RIB
- 3- Une note d'intention présentant le projet
- 4- Le budget prévisionnel (voir trame en annexe)
- 5- Un dossier comprenant CV des artistes associés précisant leurs expériences dans le champ culturel en lien avec les publics spécifiques
- 6- Un dossier relatif aux créations et tout document pouvant servir à l'appréciation du travail et de la démarche artistiques (photos, vidéos, lien internet...)

### MODALITES D'ENVOI

La date limite de réception des candidatures est fixée **au 5 septembre 2025**.

Le dossier de candidature ainsi que l'ensemble des pièces demandées sont à adresser au Conseil départemental de l'Hérault par envoi électronique : [culture@herault.fr](mailto:culture@herault.fr)

### Contacts/informations :

#### **Direction de la Culture, Service éducation artistique et développement culturel**

Lucie Arlandis : [larlandis@herault.fr](mailto:larlandis@herault.fr) – 04 67 67 69 01

Céline Laurent : [celaurent@herault.fr](mailto:celaurent@herault.fr) – 04 67 67 30 22

Cheffes de projets artistiques et culturels

## CRITERES DE SELECTION

Chaque projet sera sélectionné selon les critères suivants :

- la cohérence du projet avec les contextes singuliers des publics spécifiques ;
- la capacité et l'expérience de médiation, d'échanges et de dialogue avec les publics du projet ;
- la dimension participative du projet ;
- le budget prévisionnel.

## CALENDRIER PREVISIONNEL :

- 30 juin 2025 : lancement de l'appel à projets
- 5 septembre 2025 : date limite de dépôt des dossiers
- Fin octobre 2025 : jury de sélection
- Mars 2026, lors du vote du budget 2026 : publication des candidatures retenues
- Mars à novembre 2026 : déroulement, restitution et valorisation du projet

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le jury de sélection des candidatures sera composé de :

- Un élu ou une élue du Conseil Départemental de l'Hérault ;
- Un/des représentant(s) de ou des établissements ;
- Un/des représentant(s) de la Direction de la Culture du Département de l'Hérault.

Il se réunira en octobre 2025 pour étudier les candidatures et faire le choix des équipes artistiques retenues.

## MECS BALDY

### Présentation de l'établissement

La MECS Baldy accueille, pour des séjours de durée variable, les enfants et adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou de façon durable dans l'éducation de leurs enfants.

Nous accueillons des enfants, filles et garçons, de 6 à 18 ans et par extension des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans et des petits à compter de 3 ans. L'accueil a pour origine des difficultés familiales. La résolution de celles-ci impose une prise en charge en dehors du milieu familial et dans certaines situations une séparation de l'enfant avec ses parents. Certains de ces enfants présentent des symptômes en lien avec leurs difficultés. Il peut s'agir de carences éducatives et affectives, difficultés relationnelles, scolaires ou de manque de repère pour respecter des règles de vie en société.

La MECS est implantée sur plusieurs sites avec une capacité totale de 112 jeunes suivis :

- Sur la commune d'Agde, elle y dispose d'une capacité d'accueil de 77 enfants, répartie en :
  - Un Service de Placement Familial (SAF) de 12 places chez des assistants familiaux
  - Deux services d'hébergement de 23 places au total (pour les enfants de 3 à 15 ans et les jeunes de 15 à 21 ans) en internat ou en appartements extérieurs.
  - Un Service Accueil Personnalisé (SAP) de 20 places : mesure de placement où l'enfant est maintenu à son domicile. Les professionnels de la MECS interviennent alors au sein de la famille.
  - Un service éducatif de jour d'une capacité de 12 places : suivi éducatif et accueil de jour de l'enfant sur des temps périscolaires (sans hébergement).
  - Un accueil relais week-end / vacances d'une capacité de 14 places.
  - Un service visites médiatisées

- Sur la commune de Montagnac, elle dispose d'une capacité d'accueil de 23 enfants, répartie en deux groupes :
  - Un groupe de 9 enfants de 6 à 15 ans avec la possibilité d'accueillir des enfants dès l'âge de 3 ans
  - Un groupe de 14 jeunes dont 9 en internat et 5 en appartement extérieur de 15 à 18 ans (21 ans si nécessaire)

Différentes activités sont ou ont pu être proposées dans le cadre de l'accompagnement des enfants et des jeunes : activités sportives (courses, défi rames...), culturelles (ateliers créatifs, contes, café philo...), actions de sensibilisation (environnement...), jardin partagé, médiation animale, sorties etc.



### **Conditions d'accueil du projet artistique et culturel**

Le projet pourra se dérouler à Agde ou à Montagnac. Sur chaque site nous avons des salles de réunion et sur chaque unité de vie des salles communes d'activité ; 11 chemin de l'Abbé Pierre Deilhes à AGDE et 13 bis rue Aspirant le Baron à MONTAGNAC. Si besoin nous pouvons également mobiliser les ressources et locaux de nos services de jour en centre-ville d'AGDE et/ou sur la commune de SETE.

### **Les aspirations de l'établissement**

Nos aspirations sont étroitement en lien avec notre modèle coopératif vers lequel souhaite tendre notre association. Donc nous envisageons un projet transversal à l'ensemble des services (dans la mesure du possible) et tourné vers des thématiques de préservation de l'environnement.

## MECS LES MARINIERS

### Présentation de l'établissement

Située à Sète et étendant son activité sur le bassin de Thau, la MECS Les Mariniers accueille et accompagne des enfants et des jeunes en situation de difficultés sociales et familiales, relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ses missions sont :

- Protéger, participer à l'éducation des enfants, adolescents et jeunes adultes en difficultés sociales et familiales.
- Accueillir, héberger, accompagner.
- Rendre les bénéficiaires des mesures acteurs de leur propre histoire.
- Renforcer le pouvoir d'agir des familles.
- Accompagner et intervenir sur des situations sociales et familiales complexes.
- Permettre la reprise des liens familiaux par un travail sur la distanciation et la compréhension du conflit.
- Soutenir la scolarité et l'insertion professionnelle.
- Aider à l'accompagnement à la santé et au « prendre soin ».
- Ouvrir à la citoyenneté – la culture – la vie dans la cité.

L'établissement accueille 242 enfants et jeunes de 0 à 21 ans. Il propose différents types d'hébergement et services.

#### ➤ Les services d'hébergement :

- En petites collectivités, semi autonomie ou autonomie sur le site principal de Sète. D'une capacité de 30 places pour les 4-15 ans et 15 places pour les 16 à 21 ans
- En famille d'accueil (S.A.F) : 18 places pour des enfants de 0 à 18 ans.

#### ➤ Les services de suivi à domicile :

- Un Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) de 39 places : Soutien éducatif aux enfants et aide à la parentalité à domicile dans un contexte de crise aiguë. Les enfants peuvent être déplacés / protégés provisoirement sur les structures d'hébergement.
- Un service d'Interventions Educatives à Domicile (IED)

#### ➤ Les services d'accueil de jour

- Un Service Educatif de Jour (SEJ) pour les 6- 14 ans sur les communes de Sète, Frontignan et Mèze : pour les enfants scolarisés dont la situation permet le maintien du lien dans le milieu familial. Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires. (22 places)
- Un Service d'accueil de Jour (SAJ) les 15- 21 ans à Poussan pour des jeunes en rupture scolaire, professionnelle et en difficultés familiales. (25 places)

#### ➤ Les Visites médiatisées

Différentes activités sont réalisées dans le cadre de l'accompagnement des enfants et des jeunes, comme par exemple : un partenariat avec le TMS Scène nationale sur le kilomètre dansé, avec l'ESAT La Bulle Bleue sur une idée de Bal Populaire, des projets environnementaux avec l'association The Lost Compas, des Echanges Franco-Allemand, et bien d'autres...



### Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le projet culturel aurait lieu sur le site principal de la Maison d'Enfants à Sète. Une salle de 100 m<sup>2</sup> est disponible pour cela. Nous avons également la possibilité de demander la mise à disposition d'une salle à un de nos partenaires.

Les enfants du service Hébergement de la MECS participerait à ce projet mais il n'est pas exclu l'intervention des autres services.

### Les aspirations de l'établissement

L'établissement souhaiterait que le projet puisse présenter et expliquer, sous forme artistique, le Conseil à la Vie Sociale (CVS). L'équipe montre un intérêt particulier pour le chant et la danse tout en restant ouvert à d'autres disciplines artistiques.

Le CVS, animé par le Directeur de l'établissement et présidé par un/e jeune de + de 15 ans, est un groupe de paroles qui réunit les enfants délégués des différents groupes du service « hébergement » et quelques professionnels. En fonction des sujets abordés, des invités peuvent venir élargir le cercle... A minima nous comptons 2 délégués par groupe et un éco délégué.

Les CVS tels qu'ils se déroulent à la Maison d'Enfants sont des moments très attendus des Enfants car leurs paroles sont prises en compte et les sujets sont mis au débat. C'est un espace citoyen, VIVANT... comme les spectacles 😊. Le CVS de notre MECS est convivial, ce que enfants et adultes apprécient particulièrement.

## MECS LES TERRES ROUGES

### Présentation de l'établissement :

Située sur le territoire Pays Cœur d'Hérault et étendant son activité jusqu'au territoire de l'agglomération Hérault-Méditerranée, la MECS Terres Rouges a pour mission l'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sur décisions judiciaire ou administrative.

Au-delà de ses missions fondamentales, la maison d'enfants veille à :

- Proposer un Projet Personnalisé à chaque enfant ou jeune majeur ;
- Favoriser la stabilité des accueils ;
- Favoriser le maintien des liens parentaux et des fratries ;
- Permettre la reprise, poursuite de la scolarité ;
- Offrir des temps de loisirs, de détente et d'ouverture socio-culturelle.

L'établissement accueille et accompagne 112 enfants, adolescents et jeunes majeurs âgés de 3 à 21 ans.

Il propose différents types d'hébergement (collectif ou individuels) et services :

- Des hébergements collectifs : les villas éducatives. Capacité d'accueil : 37 places au total  
La MECS dispose de six villas éducatives. Sur les six villas, les groupes sont composés de 4 à 7 jeunes.
  - 3 villas sont situées à Clermont l'Hérault et accueillent des enfants âgés de 10 à 18 ans.
  - 2 villas sont implantées sur le territoire du piscénois et accueillent des fratries âgées entre 3 à 18 ans.
  - 1 villa éducative à St-André-de-Sangonis accueille des enfants âgés de 0 à 10 ans.
- Un Service animation : ce service est intégré au fonctionnement des hébergements collectifs et intervient les weekends et les vacances scolaires pour proposer des temps de loisirs.
- Un Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) de 18 places : Le S.A.P est une mesure de placement où l'enfant est maintenu à son domicile. Les professionnels de la Maison d'Enfants interviennent alors au sein de la famille.
- Un Service d'Accueil Familial : le S.A.F Dardé accompagne 15 enfants placés en famille d'accueil. Le service propose un étayage visant à sécuriser l'accueil familial.
- Les Appart's : le service accompagne 12 majeurs ou grands adolescents, âgés de 17 à 21 ans, vivant au quotidien en appartements semi autonomes situés au sein de Clermont l'Hérault.
- Un Service d'Activités de Jour (SAJ) : D'une capacité d'accueil de 30 jeunes, le SAJ a pour mission de remobiliser, évaluer et orienter le jeune vers un projet personnalisé (scolarité, formation, travail) en fonction de ses aptitudes.

Différentes activités sont ou ont pu être proposées dans le cadre de l'accompagnement des enfants et des jeunes : ateliers d'accès à l'autonomie, découverte des métiers, ateliers préprofessionnels, activités sportives, ateliers créatifs et d'expression (axés sur l'expression verbale et artistique) ateliers de prévention (sur la sexualité, les conduites addictives, ou les comportements à risque par exemple), ateliers à visée thérapeutique.

## Conditions d'accueil du projet artistique et culturel



Le projet culturel se déroula au 10 rue de la Coutellerie 34800 Clermont l'Hérault, au sein des ateliers du SAJ.

Les ateliers se dérouleront avec un éducateur et l'artiste ou les artistes désignés sur des temps réguliers avec des jeunes de la MECS. A définir avec les artistes et l'éducateur sur la fréquence, avec si possible un nombre de 30 jeunes.

### Les aspirations de l'établissement

L'établissement souhaite offrir à son public des outils d'expression permettant une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Il souhaiterait que le projet culturel porte sur ses espaces d'accueil, afin d'offrir un accueil de qualité et de répondre au besoin de valorisation des jeunes. L'équipe et les jeunes montrent un intérêt particulier pour la réalisation d'une fresque et le street-art tout en restant ouverts à d'autres propositions artistiques.

Le projet aurait lieu dans le cadre des ateliers du SAJ, réalisée par le public de la MECS.

Cela sera transversal à plusieurs titres :

- Le SAJ est un service transversal, il accueille des jeunes de la MECS mais aussi des jeunes dans le cadre de la prévention tous confiés par le conseil départemental.
- Les œuvres sont à destination de tout le public de la MECS.

## EHPAD DE L'ORTHUS CLARET

### Présentation de l'établissement

Notre domicile collectif pour personnes âgées, de statut public territorial (gestion intercommunale par le SIVOM à la carte du patrimoine de l'Orthus), est implanté au cœur du charmant village de Claret.

Le bâtiment, doté d'une architecture en arc de cercle, ne comprend que 33 logements. Le cadre agréable et familial est l'un de ses atouts. Les habitant.es ont accès à une salle de séjour et de restauration commune, à une salle dédiée à l'animation, à une véranda ensoleillée, ainsi qu'à un jardin adapté (potager, fleurs) en cours d'agrandissement significatif.



### Les aspirations de l'établissement

Nous souhaitons mettre en place un projet artistique multisensoriel afin que chaque habitant.es puisse en retirer quelque chose. Nous avons un intérêt particulier pour la danse (notamment en fauteuil) que nous souhaiterions inviter au sein de l'établissement et nous sommes ouverts également à toutes autres propositions artistiques.

L'ambition est également d'ouvrir l'Orthus aux personnes extérieures afin qu'il devienne un lieu de repère agréable et bien vivant au sein du village. Les habitant.es sont très attachés à leur territoire et il convient de leur donner une place dans celui-ci.

### Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Une animatrice et une art-thérapeute sont présentes pour participer au projet. Le personnel médical, soignant et administratif est également très impliqué dans la vie sociale des habitant.es, et sera ravi de partager également ce projet que nous imaginons fédérateur.

## EHPAD LOU REDOUNDEL LA SALVETAT-SUR-AGOÛT



Située dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, à soixante-dix kilomètres au nord-ouest de Béziers, la Salvetat-sur-Agoût se trouve au cœur d'un pays de lacs, de rivières et de forêts. La Maison de Retraite est située près des commerces du village, dans un cadre de verdure.

L'EHPAD « Lou Redoundel » est un établissement public médico-social autonome dirigé par un Directeur, nommé par le ministère de la Santé et administré par un Conseil d'administration. Il est totalement habilité à l'aide sociale et accueille 68 résidents (personnes âgées et handicapées vieillissantes), dont un secteur sécurisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles du comportement.

Nous souhaitons participer au Projet Culture et Solidarités afin de promouvoir le bien-être et l'inclusion sociale des résidents, améliorer leur qualité de vie et favoriser leur autonomie. Notre EHPAD accorde une grande importance à la vie au sein de l'établissement, aussi, deux animatrices travaillent à plein temps, afin de stimuler activement les résidents sur des temps d'activités variés, au service de l'autonomie et de l'épanouissement des individus.

Notre établissement souhaite mettre en place un projet participatif afin de donner du sens à la vie en institution. C'est pourquoi il est important d'imaginer un projet avec des temps collectifs mais également individuels pour inclure les résidents les plus isolés. En plus de développer le lien social interne, l'équipe désire ouvrir le projet sur l'extérieur, dans l'optique de favoriser les liens intergénérationnels. Nous partageons régulièrement des moments avec l'école de la commune ainsi qu'avec les jeunes adolescents de la Communauté des Communes en Haut Languedoc.

L'EHPAD pourra mettre un logement à disposition pour l'accueil des artistes, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une colocation, ce logement pouvant être occupé par du personnel si besoin (chambre et salle de bain privée).



## **EHPAD MIREILLE VIDAL SAINT THIBERY**

Situé à St Thibery (Hérault), Mireille Vidal est un EHPAD médicalisé pour personnes âgées dépendantes.

Cet établissement du CCAS, situé dans ce village à l'ouest de Béziers, est un ancien foyer logement devenu EHPAD en 2006. Il est dirigé par une directrice qui accueille 32 résidents dont 10 provenant du secteur du handicap.

L'EHPAD est doté d'une salle de restauration, d'une salle d'animation et d'une belle cour ce qui permet d'accueillir différentes manifestations.

Cet établissement est à taille humaine où il fait bon vivre et où chaque résident trouve sa place, à travers la vie sociale très forte et grâce à une équipe dynamique à l'écoute des résidents et des familles.



Une animatrice à temps plein est en charge de coordonner et mener les activités pour les résidents. L'établissement souhaite mettre en place un projet visant à valoriser et mettre en lumière la richesse des histoires de vies ainsi que la parole des résidents.

L'équipe pluridisciplinaire souhaite ouvrir l'EHPAD à l'extérieur et vers l'extérieur avec un projet intergénérationnel participatif. L'objectif est d'impliquer et de valoriser toutes les personnes qui fréquentent l'établissement (résidents, familles, personnels, bénévoles). L'équipe souhaite collaborer également avec l'école, associations de la commune ou avec le lycée professionnel « Bonne Terre » de Pézénas avec lequel un lien a déjà été initié autour de la filière service à la personne.

Une restitution dans la salle polyvalente de la commune peut être envisagée mais il est essentiel qu'une se déroule au sein de l'établissement afin que les résidents ne pouvant se déplacer puissent également en profiter.

Nous avons un intérêt particulier pour le théâtre que nous souhaiterions inviter au sein de l'établissement tout en restant également ouverts à d'autres propositions artistiques.

## EAM « LES COTEAUX DE SESAME »

### Présentation de la structure

Le Foyer d'Accueil Médicalisé accueille 42 personnes en situation de handicap. Exclusivement des adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme, avec trouble du développement intellectuel de niveau modéré à sévère. Des difficultés relationnelles, dans le lien à autrui, sont présentes et 85% des résidents sont non verbaux.



L'EAM fonctionne sur un mode d'internat, l'établissement est organisé en trois résidences composées chacune de deux unités de vie, il comporte un pôle médical, des espaces de consultations et soins, une salle Snoezelen, une salle de psychomotricité et sport adapté, deux salles d'activités et un bâtiment administratif qui dispose par ailleurs d'une zone de réception.

L'établissement offre des chambres individuelles, articulées à des espaces de vie collectifs. L'organisation est adaptée pour le retour en famille (roulement weekends et vacances et/ou mise en place de séjours adaptés). Une équipe pluridisciplinaire en place : éducative, soignante, paramédicale et administrative.

### Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement :

- Activités de bien-être et de confort : relaxation, soins esthétiques, médiation animale, balnéo...
- Les activités « d'ouvrage » : jardin, petit bricolage...
- Les activités physiques adaptées : judo, piscine adaptée, foot, randonnée, tir à l'arc, vélo...
- Thérapeutiques/rééducation : orthophonie, psychomotricité, musicothérapie, équithérapie...
- Les activités pédagogiques et d'éducation structurées : classe, informatique, ateliers culinaires...
- Les activités loisirs/culture : sorties et activités de socialisation (concerts, bowling, cinéma ...)

### Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le lieu de résidence est fixé au sein de l'établissement Les Coteaux de Sésame, situé 1 route de Margon à Pouzolles (34 480). Une salle de sport, une salle d'art plastique et un grand hall pourront être mis à disposition pour les ateliers de pratique artistique.

### Les aspirations de l'établissement :

La pratique artistique constitue un puissant levier pour accompagner les personnes avec TSA dans l'exploration de leur identité et l'amélioration du lien à leur propre corps ainsi qu'à autrui (perception sensorielles/corporelles différentes et interactions sociales déficitaires). Le théâtre, la danse, le cirque (par exemple) peuvent offrir un cadre rassurant dans lequel chacun peut s'exprimer à son rythme, sans jugement, dans l'observation de soi et de ce qui gravite et évolue autour. Ce type de proposition pourrait valoriser la singularité de chaque participant et encourager la créativité, par un travail en douceur sur le regard porté sur soi et sur les émotions associées. Par le jeu, le mouvement, la création, le corps peut devenir un outil d'expression non verbale, ce qui est adapté à la plupart des résidents, un support de médiation entre le monde intérieur et l'environnement extérieur. Il nous semble que ce projet permettrait de développer les interactions sociales dans un contexte valorisant, où chacun trouve sa place dans une dynamique de coopération avec des ressources à la fois internes et externes.

## EANM « ROBERT FALIU – PLAISANCE »



### Présentation de la structure :

L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé situé à Saint-Geniès-de-Varensal, est composé d'un Foyer d'Hébergement pour travailleurs d'ESAT (FH) et d'un Foyer de Vie (FDV). Il accueille actuellement 20 personnes dont 3 personnes en FDV. Les personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle ou psychique) sont accueillies à partir de 20 ans.

Plusieurs dispositifs se sont développés en 50 ans d'existence, transformant la structure en une plateforme de prestations qui s'inscrivent dans des systèmes de coopération favorisant le parcours de la personne en lien avec ses objectifs de vie.

L'ÉANM a pour objectif principal d'accompagner vers l'autonomie chaque résident en lui permettant d'être véritablement l'acteur de son projet de vie. Il s'agit de proposer des actions conduisant à l'insertion sociale professionnelle citoyenne des personnes accueillies.

### Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement

- Sports adaptés : Handball adapté, rugby ...
- Activités de plein air à l'extérieur

### Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le lieu de résidence est fixé au sein de l'établissement Robert Faliu, dans le hameau de Plaisance à Saint-Geniès-de-Varensal. Une salle d'environ 80 m<sup>2</sup> sera dédiée à la création et aux actions de médiation de l'équipe artistique.

### Les aspirations de l'établissement :

L'établissement souhaite mettre en place un projet participatif pour **fédérer** toutes les personnes qui fréquentent le lieu (résidents, familles, personnels, intervenants, etc.).

En plus de favoriser le lien social en interne, l'équipe souhaite **ouvrir le projet à l'extérieur** afin de créer des liens intergénérationnels (écoles, accueils de loisirs du quartier).

## EAM LA BRUYERE – EANM DANIEL MAYER

### Présentation de la structure :

Le Territoire du Lunellois est composé de plusieurs établissements et services médico-sociaux. Il dispose de 250 places agréées à destination de personnes en situation de handicap notamment mental et psychique.



Il se compose : d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (EAM, FAM La Bruyère), d'une Unité de Répit (EAM La Bruyère), d'un Foyer de Vie (EANM Daniel Mayer), d'un Foyer d'Hébergement Robert Badinter (EANM), d'un Foyer Logement, d'un Pôle Ressources, d'un SAVS (auquel est rattaché le DISAH ainsi qu'un dispositif de suivi des accueillants familiaux) et d'un SAMSAH.

### Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement :

Diverses activités sont proposées au sein de l'ATO (Pôle Ressources), les ateliers visent à l'épanouissement et au développement personnel des participants en mobilisant les compétences de la personne à travers quatre thématiques (Santé/Bien être, Artistique, Expression et Socialisation). De nombreux partenariats sont développés à travers diverses manifestations (expositions, spectacles ...)

Santé Bien être	Artistique	Expression	Socialisation
Vélo – Tricycle – Marche nordique	Arts Plastiques	Informatique	Citoyenneté
Gym – Gym douce	Dessin - Peinture	Journal	Sports et rencontre
Motricité – Multi sport	Terre Mosaïque	Multimédia	Equitation
Sports collectifs	Sensoriel - Danse	Blablas	Art et Culture
Piscine	Petites mains	Plume	Photos
Relaxation	Créatif	Conte Musical	Partenariat Ecole primaire, Lycée, Maison de retraite

### Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le projet se déroulera sur l'EANM Daniel Mayer, situé Chemin des Alicantees à Lunel (34400) ou sur l'EAM La Bruyère, situé sur la D171 à Saint Christol (34400). En fonction du projet choisi (si celui-ci ne se déroule pas en extérieur), trois salles pourront être dédiées aux ateliers de pratique artistique : une salle d'environ 86 m2 sur Lunel et de 126m2 (ou autre salle de 86 m2) sur Saint Christol.

### Les aspirations de l'établissement :

L'établissement est ouvert vers l'extérieur, dans une volonté de décroisement, s'insérer à la vie quotidienne étant essentiel à l'inclusion. L'équipe et les résidents montrent un intérêt particulier pour une grande fresque murale et l'établissement est ouvert à diverses propositions artistiques :

- Graph, fresque murale (Extérieur) ; Plasticien, Sculpture géante (papier, carton ou autres.)
- Théâtre / musique ; Danse du monde ou contemporaine (Extérieur et grande salle FAM ou ATO)
- Cirque (Grande salle FAM ou ATO ou extérieur)
- Photographe (Extérieur, grande salle ATO)